



A St-Médard-en-Jalles,  
le 09/07/2020

**Le Président de l'ASCE 33 Cerema**

à

**adhérents de l'association des deux sites de  
Gironde**

**Objet : Utilisation des matériels ASCE mis à disposition**

Cher (chère) adhérent (e),

Dans le respect des mesures sanitaires gouvernementales, notre ASCE met tout en œuvre pour assurer un retour progressif à la normale et pour vous assurer en toute sécurité le service de prêt de matériels et de la remorque.

Eu égard au contexte très particulier de la pandémie, je vous informe du protocole suivant mis en place par l'ASCE33 Cerema pour les matériels et la remorque stockés dans le local ASCE de Caupian .

Je vous demande de bien vouloir en prendre connaissance et de le respecter dans l'intérêt de tous.

Ce document sera communiqué à chaque réservation de matériel.

Christophe SIMONET



## Mise à disposition de matériels ASCE 33 Cerema Protocole COVID-19

Des consignes sanitaires s'imposent dans le cadre de l'utilisation du matériel mis à disposition par l'ASCE 33 Cerema à ses adhérents.

Les procédures décrites ci-après sont à respecter une fois **la réservation effectuée par courriel à l'adresse [asce.33.cerema@cerema.fr](mailto:asce.33.cerema@cerema.fr)** et validée par retour de courriel.

---

### Procédures relatives à la mise à disposition de matériels

Une fois la réservation confirmée, les retraits et restitutions de matériels doivent faire l'objet de RDV pris par l'adhérent auprès d'un des membres du bureau de l'ASCE (dans l'ordre de priorité) :

- Jean-Marc TROTTIER,
- Christophe SIMONET,
- Catherine CHARMES,
- Aurélien ANDRIEU.

**Pour chaque procédure, les règles de distanciation sociale et le port du masque sont fortement recommandés.**

#### *1 – Retrait du matériel*

- L'adhérent approche son véhicule personnel jusqu'au local ASCE à la date et l'heure du RDV.
- Lavage des mains (à l'eau et au savon ou au gel hydroalcoolique) pour toutes les personnes présentes avant l'ouverture du local ASCE.
- Le membre de l'ASCE assure seul l'ouverture du local avec son propre jeu de clés.
- **L'adhérent assure la désinfection du matériel** réservé à l'aide des produits mis à sa disposition (lingettes désinfectantes, sprays désinfectants, papier à usage unique, gel hydroalcoolique).
- Concernant la remorque, la désinfection se limitera au crochet d'attelage, à la prise 12V, à la roue « jockey » et à la ridelle basculante arrière.
- Les déchets seront jetés dans une poubelle « COVID-19 » installée au local ASCE.
- L'adhérent assure seul la manipulation et le retrait du matériel réservé (le membre élu ASCE restant à l'extérieur au local).
- Lavage des mains pour les personnes présentes après manipulation du matériel et fermeture du local ASCE.

## **2 – Restitution du matériel**

- L'adhérent approche son véhicule personnel jusqu'au local ASCE à la date et l'heure du RDV.
- Lavage des mains pour les personnes présentes avant l'ouverture du local ASCE.
- Le membre de l'ASCE assure seul l'ouverture du local avec son propre jeu de clés.
- L'adhérent assure seul la restitution du matériel (le membre élu ASCE restant à l'extérieur au local).
- **L'adhérent désinfecte le matériel** emprunté à l'aide des produits mis à sa disposition.
- Concernant la remorque, la désinfection se limitera au crochet d'attelage, à la prise 12V, à la roue « jockey » et à la ridelle basculante arrière.
- Les déchets seront jetés dans une poubelle « COVID-19 » installée au local ASCE.
- Lavage des mains pour les personnes présentes après manipulation du matériel et fermeture du local ASCE.

## **3 – Règlement de la participation pour mise à disposition**

Rappel : une participation financière est demandée afin de réaliser l'entretien du matériel et/ou d'envisager son remplacement.

- Le règlement se fait **par CHÈQUE EXCLUSIVEMENT**,
- à l'ordre de « ASCE 33 Cerema »,
- le chèque est remis lors de l'enlèvement ou de la restitution du matériel,
- au dos du chèque, doit être mentionné :
  - le nom de l'adhérent,
  - le matériel utilisé
  - la date et la durée d'utilisation.

(ex : Monsieur DUPONT – Taille-haie - le JJ/MM/AA - 1 week-end).

## **4 – Acceptation des procédures**

Je reconnais avoir pris connaissance des procédures mises en place et détaillées dans le présent document et m'engage à les respecter afin de préserver la santé de chacun.

Date

Nom

Signature